



Yvelines
Le Département



CHÂTEAU DE VERSAILLES

Versailles, le 8 juillet 2022

Le Département des Yvelines et le château de Versailles aménagent la Place d'Armes

Chaque année, en moyenne, plusieurs millions de visiteurs traversent la Place d'Armes, lieu historique et patrimonial structurant situé devant le Château de Versailles. Soucieux d'en redéfinir les contours et, plus globalement, de recréer l'axe historique de « l'Allée royale » entre Versailles et Sèvres, le Département des Yvelines s'associe au château de Versailles pour revaloriser la Place d'Armes. Plusieurs opérations sont d'ores et déjà programmées du second semestre 2022 à fin 2025. Coût de l'opération : 5,15 M€.

La revalorisation de la Place d'Armes : une nécessité urbanistique et esthétique

Dans la continuité d'un partenariat renforcé ces dernières années, le Département des Yvelines et l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV) partagent aujourd'hui l'ambition et la volonté de revaloriser la Place d'Armes. D'une surface de 29 550 m², le lieu offre, pour l'heure, une capacité de stationnement de 750 places de véhicules légers et de 110 places pour des autocars.

Du fait de son affectation actuelle, le site masque les perspectives historiques de cette place incluant le Château lui-même, particulièrement depuis l'avenue de Paris.

Plusieurs opérations d'aménagement dès 2022

Afin de redéfinir les contours de l'aménagement de la Place d'Armes, 4 grandes opérations sont prévues :

- 1/** la restauration de la grille d'Honneur de juin 2023 à juin 2024,
- 2/** les aménagements des deux parkings autocars de septembre 2024 à fin 2025,
- 3/** l'immobilisation de tout ou partie du parking de l'avenue de Saint-Cloud (septembre 2024), l'étude de son extension et l'implantation éventuelle d'un parking supplémentaire sous l'avenue de Paris voire sous la Place d'Armes elle-même (second semestre 2022),
- 4/** le traitement qualitatif définitif de la Place d'Armes, à l'issue des Jeux olympiques de Paris en 2024.

Le montant maximal de la subvention départementale est fixé à 5,150 M€ (dont 2 M€ pour la restauration de la grille d'Honneur).

Tout au long du projet de réaménagement de la Place d'Armes, un comité de pilotage assurera le suivi et la coordination des opérations. Placé sous la co-présidence des présidents du Département des Yvelines et de l'EPV, le comité se composera de professionnels représentant les parties, ainsi que de membres désignés par la ville de Versailles. En fonction des sujets évoqués, des personnalités qualifiées pourront être conviées.

La requalification de la RD10 et l'implantation de réserves d'œuvres dans la plaine des Mortemets à l'étude

En complément de cette vaste opération de réaménagement, le Département des Yvelines étudiera la requalification de la RD10 entre Saint-Cyr et Versailles, et notamment le tronçon « Orangerie du château de Versailles – grille des Matelots ». Véritable trait d'union historique et paysager entre

l'Orangerie et la Pièce d'eau des Suisses, le Département souhaiterait privilégier, sur cette section, les circulations douces en coexistence avec le passage des automobiles et autobus.

Par ailleurs, dans le prolongement de cette section en direction de Saint-Cyr, l'EPV et le Département des Yvelines étudieront ensemble la pertinence de construire, sur des terrains affectés à l'EPV de la plaine des Mortemets, un ensemble destiné à accueillir, dans des conditions de conservation idoines, une partie des collections de l'EPV, ainsi que des fonds départementaux

La Place d'Armes en chiffres

> 29 550 m² de surface

> Une capacité de stationnement de 750 places de véhicules légers et de 110 places pour des autocars

CONTACTS PRESSE

Conseil départemental des Yvelines

Amélie Bailleau

06.10.68.07.49

abailleau@yvelines.fr

**Établissement public du château, du musée et
du domaine national de Versailles**

01 30 83 75 21

presse@chateauversailles.fr